



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID19 - Vaccination : les personnes âgées de plus de 75 ans pourront se faire vacciner dès le lundi 18 janvier dans la Manche**

Très mobilisée dans le cadre du lancement de la vaccination, la Normandie montre de premiers résultats prometteurs. Depuis le 4 janvier, la campagne mise en place dans la région a ainsi permis de vacciner 18 971 personnes parmi les publics prioritaires. Ce lundi 18 janvier, une nouvelle étape sera franchie avec l'ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 75 ans. Dans la Manche, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire aux côtés de l'ARS de Normandie et de la Préfecture, les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile dans le département seront accueillies dans 7 centres de vaccination, dont 3 nouveaux sites.

### Les centres de vaccination dans la Manche ouverts aux personnes de plus de 75 ans

En plus des centres déjà en fonctionnement dans la Manche, 3 nouveaux centres ouvriront dès lundi, grâce à la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire : ARS, Préfecture, collectivités, professionnels de santé libéraux, pharmaciens, établissements de santé et SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

<b>AVRANCHES</b>	
CH Avranches Granville Site d'Avranches Salle de conseil de surveillance	59 rue de la Liberté à Avranches
<b>CHERBOURG EN COTENTIN</b>	
Salle des fêtes*	Place centrale à la commune déléguée de Cherbourg-Octeville
<b>COUTANCES</b>	
Site des UNELLES*	11 rue Saint-maur à Coutances
<b>GRANVILLE</b>	
CH Avranches Granville Site de Granville Plateau des consultations	849 rue des Menneries à Granville
<b>SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT</b>	
Site du CH ST Hilaire du Harcouët*	Route de Saint-James à Saint-Hilaire-du-Harcouët
<b>SAINT-LÔ</b>	
CH Mémorial France Etats-Unis Saint-Lô	715 rue Henri Dunant à Saint-Lô
<b>VALOGNES</b>	
Hôpital « Simone Veil »	1 avenue du huit mai à Valognes

\*nouveaux sites

### Prises de rendez-vous et accueil du patient

Chaque personne âgée de plus de 75 ans dans la Manche recevra une information de la part de l'Assurance Maladie par courrier et/ou mail.

Les rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche du domicile des personnes pourront être pris sur Internet ou par téléphone. Tous les centres et les modalités seront détaillés sur le site [sante.fr](http://sante.fr) et sur le [site de l'ARS Normandie](http://site.de.l'ARS.Normandie). Il n'est donc pas possible de venir dans ces centres sans avoir pris rendez-vous au préalable.

**En plus des plateformes internet de prise de RDV accessibles ce 14 janvier à partir de 14h (Doctolib, KelDoc ou Maia en fonction du centre – renseignements sur : [sante.fr](http://sante.fr) ou le [site internet de l'ARS](http://site.internet.de.l'ARS)), un numéro de téléphone régional est mis en place : le 02 79 46 11 56 accessible dès ce jeudi 14 janvier 14h puis de 8h à 18h 7j/7.**

Sur place, le jour du rendez-vous, la personne, munie de sa carte vitale et d'une pièce d'identité, devra répondre à un questionnaire pour s'assurer qu'elle ne présente pas de contre-indication. En cas de nécessité ou de doute, le patient pourra consulter le médecin présent dans le centre.

**Pour rappel, sont actuellement éligibles à la vaccination :**

- . Les personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée.
- . L'ensemble des professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées.

**Et à compter du lundi 18 janvier, les personnes de plus de 75 ans n'étant pas en établissement mais à domicile.**